

Alternatives théâtrales

#133 *Quelle diversité sur les scènes européennes ?*

Malgré les mesures et la loi, comme un sentiment d'Handiscrimination.
Le milieu théâtral en question.

Par Laura Hurt

*Artiste Pluridisciplinaire – Chercheuse en Arts, CTEL, Université Côte
d'Azur*



Pippo Delbono et Bobo dans « Grido ». Photo DR.

Avoir un travail rémunéré, être respecté pour sa personne, ses diplômes ou son parcours... Voilà une forme de normalité. Mais dans le domaine du théâtre, ce n'est pas toujours le cas, en particulier quand le handicap entre en jeu. Ostracisme, diffamation, abus de faiblesse, discrimination... Quelque chose ne tourne pas rond au Royaume du Théâtre et il est temps de le faire savoir. Haccusons...

De la Théorie à la Réalité

L'accessibilité totale au Théâtre passe par un théâtre pour tous, un constat logique. La Création est un acte tourné vers l'autre, la volonté de Fraternité est le cœur du dépassement de l'œuvre égoïste réservée à certains. L'acte créatif se doit de porter des valeurs humanistes indissociables de la Recherche de la Vérité, socle commun et quasi-fondateur de la Philosophie, de l'Art et des Grandes Pensées et d'accepter la différence.

Soit !

Dans les faits, ce n'est pas le cas ou alors en de rares occasions.

La plupart des personnes handicapées n'ont pas accès à des emplois à responsabilité dans le milieu théâtral ou à un rôle alors même quand ils ont les diplômes, l'expérience et la formation demandée. Le plus surprenant étant que la plupart du temps, les *Curricula Vitae* de ces personnes ne parviennent même pas aux responsables.

Pire encore, certaines structures, mairies ou associations emploient des personnes handicapées sans les rémunérer ni même leurs proposer un statut légal.

Est-il nécessaire d'évoquer la notion de priorité à l'embauche, découlant de la Reconnaissance de la Qualité de Travail Handicapé ? Des personnes handicapées sont discriminées au sein de la grande famille du Théâtre. Et cette « priorité » n'est qu'un mot. Dans les faits, nombreuses sont les structures proposant des cours de théâtre à des personnes handicapées mais sur les grandes scènes rares sont les artistes professionnels handicapés, il y a certes quelques cas, heureusement mais il y a environ dix millions de personnes en situation de handicap en France, environ une personne sur sept et cela ne se reflète absolument pas sur la scène. La Loi du 11 février 2005 s'applique à tout le monde alors pourquoi les personnes handicapées semblent-elles exclues de l'espace scénique ?

Il serait temps de parler d'handiscrimination au sein du théâtre français.

À cela, ajoutons l'impossibilité d'accéder à certains lieux, du traitement choquant

réservé aux personnes handicapées au sein de certains théâtres par exemple (obligation de se faire connaître par téléphone deux jours à l'avance, installation loin du reste du public, il semblerait même que la moquerie vis à vis du handicap soit devenue une habitude dans certains lieux artistiques...). Est-ce qu'une personne handicapée peut prétendre à l'égalité ? Cette question se pose encore et nous sommes en 2017.

Une personne handicapée peut avoir des responsabilités, peut diriger, peut jouer et peut créer. Une personne handicapée peut... et elle le doit, malgré les obstacles. Et quand on lui donne l'occasion, elle le fait.

Des exemples à suivre et d'autres non

L'exemple des créations de Pippo Delbono, grand homme de théâtre italien et figure majeure du théâtre contemporain, est frappant. Dans son long-métrage documentaire nommé *Grido*, il évoque sa rencontre et son chemin artistique avec Bobo, microcéphale, sourd et muet. Pippo Delbono l'a fait sortir de l'hôpital psychiatrique en 1996. Bobo y avait passé 44 ans. Ainsi à 60 ans, sa vie théâtrale commença et depuis les spectacles de Pippo sont illuminés par Bobo, centre d'un théâtre de l'humanité où il peut tout jouer, sans parler, avec le corps comme langage universel.

Autre exemple en France, Madeleine Louarn, directrice du Théâtre de l'Entresort, met en scène des comédiens handicapés tous issus de l'Atelier Catalyse à Morlaix. C'est un choix pour elle de les mettre en scène, choix judicieux car cela lui permet d'explorer les frontières de la mise en jeu et de s'appuyer sur des comédiens possédant une véritable intuition quasi-poétique de jeu. L'atelier Catalyse est un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail). Les comédiens handicapés y travaillent chaque jour et sont rémunérés. Madeleine Louarn montre le chemin de la professionnalisation des comédiens handicapés.

Mais la plupart du temps, si des handicapés se retrouvent sur scène, l'argent va à la structure qui propose le spectacle. La tentation est grande de citer des noms,

malheureusement la liste serait trop longue. Ainsi pour résumer, la démarche semble limpide, dans un autre contexte nous pourrions parler d'arnaque :

- contacter une association liée au handicap
- proposer une création théâtrale
- se faire financer l'action
- jouer sur une belle scène en indiquant clairement la présence de comédiens handicapés
- ne pas payer les acteurs de la proposition sous le prétexte de : « ils sont tellement contents d'être sur scène, ça se voit, c'est le plus beau des salaires »
- pour la structure, se partager l'argent et se donner une belle image mais surtout ne pas payer les comédiens handicapés

Il n'est nullement question ici des cours, ateliers ou autres activités culturelles dispensées à un public handicapé. Dans ce cadre, l'apport de l'acte théâtral dans le domaine de la valorisation et de l'épanouissement est salvateur et nous ne pouvons que le valoriser. Mais une question doit désormais être le centre de l'évolution de l'accessibilité à la professionnalisation théâtrale : Quand les comédiens, metteurs en scène, danseurs, musiciens, scénographes...handicapés seront-ils enfin vraiment considérés comme des professionnels ? À partir du moment où ils ont reçu la même formation et font le même travail.

Car après tout, le statut proposé dans les ESAT est particulier par exemple. La personne handicapée ne perçoit pas de salaire et il n'a pas de contrat de travail, il perçoit une rémunération bien souvent inférieure au SMIC.

Pourquoi ne pas envisager une intermittence ? Ou tout autre contrat envisageable, cela nous rapprocherait d'une égalité... Même si, nous ne pouvons que nous féliciter du travail théâtral proposé par ces ESAT. Dans les faits, la plupart des personnes handicapées n'ont pas accès à un début de professionnalisation. Comme un sentiment d'Handiphobie.

Le sens de l'histoire

Le handicap chamboule tout, crée une étrangeté, un doute, une gêne palpable.

Peu importe les lois ou la bienséance, il s'agit d'une question de personnes, certains l'acceptent, d'autres non. Il est nécessaire de l'admettre, c'est un fait. Avec le temps les choses vont évoluer. D'ailleurs elles ont déjà bien changé, depuis le théâtre grec et la notion de Catharsis.

Nombreuses sont les personnalités artistiques et bien souvent théâtrales qui ont permis aux personnes « différentes » d'accéder à la scène. Citons trois précurseurs et non des moindres :

Le Marquis de Sade, grand homme de Théâtre, lorsqu'il fut interné à Charenton, a imposé que le théâtre soit transmis aux malades et internés. Surprenant qu'un patient impose, mais Sade jouissait de certains privilèges. Au final, des représentations théâtrales ont été données à Charenton, et les comédiens étaient les patients eux-mêmes.

Quelques décennies plus tard, outre-Atlantique, l'américaine Helen Keller a permis d'imposer l'art comme divertissement mais aussi comme accompagnement de traitement dans les lieux accueillant des personnes en souffrance, en difficulté et considérées comme handicapées ou « dérangées ». Helen Keller était sourde, aveugle et muette.

Plus près de nous, au cœur du 20^e siècle, Antonin Artaud a beaucoup fait pour que la prise en compte des personnes exclues existe encore plus dans le théâtre. Encore une fois, une personne que l'on imagine plus facilement comme patient a fait avancer les choses. Il s'agit du point commun évident de ces trois exemples. Créer une œuvre, c'est envisager une nouvelle possibilité dans notre réalité, une volonté de trouver une faille dans nos systèmes. Les comédiens et toutes les personnes en dedans et en dehors de la scène, se doivent de représenter l'ensemble de la société, les différences, couleurs, confessions, classes sociales et handicaps.

Le Théâtre peut provoquer une réflexion sur les handicaps que nous vivons, que nous posons, qui nous sont proposées, que nous inventons, que nous subissons,

que nous sollicitons, que nous construisons (physiquement comme abstraitement), que nous transgressons, et la façon de les vivre. Sa mission est également de situer la fantasmagorie d'une différence visible ou non comme faille, comme abstraction de la réalité, comme destruction, comme incidence sur le vécu de chacun. L'espace scénique est l'écho de la vérité telle une mise en abyme du réel, impliquant la nécessité de la représentation et de l'implication de l'ensemble de ce réel. Le Théâtre se doit de constituer l'hypothèse d'une forme artistique débarrassée des Dogmes, questionnant les notions humanistes que nous pourrions résumer en trois mots : Liberté, Égalité, Fraternité. Voilà plus de dix ans que la Loi de Février 2005 concernant l'Égalité des Chances a été adoptée. L'ensemble du Vingtième Siècle a été rythmé par des Artistes proclamant l'Art et le Théâtre pour tous, sous une forme ou une autre (Peter Brook, Jean Vilar, Antoine Vitez, pour ne citer qu'eux.). 2017. Que le théâtre soit un socle, un point de rencontre, un ancrage momentané mais qui peut s'avérer constant dans l'inconscient collectif. Il doit donc enfin accepter la différence et le handicap.

De, pour, par, vers et avec tous

L'idée d'un théâtre de, pour, par, vers et avec tous a donc pour principes l'acceptation d'autrui, la connaissance, la volonté de représenter toute la société et le respect des autres. Le Théâtre est le fruit de l'évolution sociétale, il a besoin de celle-ci pour avancer et repousser les limites que la réalité lui impose.

Repousser les Dogmes pour laisser apparaître la liberté de création.

Et permettre à chacun de se professionnaliser et donnée nouvelle, que l'argent qui finance les actions liées aux personnes handicapées aillent aux personnes handicapées qui font le nécessaire pour se professionnaliser dans le domaine du Théâtre.

Voilà une piste.

Se fixer comme but la normalisation de l'équité artistique en permettant à des populations souvent considérées comme à l'écart de la société de se rassembler et

de pouvoir par le théâtre, gagner en autonomie et en liberté et partager avec le public.

Mais avant cela, il nous reste à défendre les personnes handicapées qui tous les jours, sont discriminées et doivent se battre plus que les autres pour accéder à une fonction dans le domaine du théâtre et dans l'ensemble du milieu artistique. Pour l'instant, discrimination, pratique du travail dissimulé et abus de faiblesse sont malheureusement une norme assez acceptée. Il est temps pour les personnes handicapées de se faire entendre et de ne plus se laisser mettre à l'écart, abuser, tromper et arnaquer. Que le Théâtre soit l'exemple et soit le lieu de l'inclusion concrète sur et derrière la scène.

Les choses changent dans le domaine du Handicap, enfin l'accès aux études et aux formations se développe concrètement. Bientôt, il faut s'y attendre et l'espérer, des metteurs en scène, des comédiens, des danseurs...des chargés de production, des directeurs de théâtre... seront handicapés et cela ne dérangera ou ne surprendra plus personne. Il faut s'en réjouir. C'est ensemble que nous pouvons mettre en place cette démarche et ainsi dépasser la notion de « théâtre pour tous », pour atteindre à l'avenir un « théâtre de, pour, par, vers et avec tous », un véritable « théâtre accessible à tous », à tous les handicaps, à toutes les classes sociales et à toutes les différences.